

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réuni le 17 septembre 2009, le conseil municipal a examiné les points suivants :

Décisions modificatives budgétaires :

Le conseil municipal a affecté les montants encaissés au titre du Fonds de Compensation de la TVA pour les dépenses réalisées en 2008 s'élevant à 61 138,48 € en les répartissant sur les opérations « Acquisitions de matériel 2009 » et « Voirie 2009 » pour le budget principal et sur l'opération « Station d'épuration » pour le budget du service assainissement.

Des augmentations de crédits ont également été votées en investissement pour régler les dernières factures relatives aux travaux de l'Immeuble Lépineux et en fonctionnement pour abonder un compte déficitaire.

Au budget assainissement, des crédits ont été inscrits pour amortir une opération terminée en 2008.

Travaux du SIEGA :

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, le conseil municipal a accepté les propositions du SIEGA pour procéder à la dissimulation des réseaux des ruelles du bourg et à la pose de lanternes et candélabres moyennant une participation de la commune de 20 719 €.

Création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe :

En prévision de la réorganisation des services administratifs, les élus ont décidé la création d'un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à compter du 8 décembre qui sera pourvu par Melle Anne BURY.

Contrats de maintenance :

La proposition de renouvellement du contrat de maintenance du logiciel MICROBIB de la bibliothèque pour 229 € HT annuels a reçu un avis favorable de l'assemblée, de même que la proposition de maintenance de la société

CERIG pour le dernier ordinateur en location dont la garantie arrive à échéance pour 150 € HT annuels.

Remplacement du photocopieur de l'école primaire :

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer un contrat de location avec la société XEROX afin de remplacer l'actuel photocopieur qui totalise 620 000 copies. La location et la maintenance s'élèvent à 322 € HT par trimestre.

Révision d'un loyer :

La révision du loyer de M. TORSET Jean-Claude au 1^{er} octobre 2009 a été votée conformément à la variation de l'indice de révision des loyers.

Contrat de prévoyance collective :

Le conseil municipal a accepté la proposition d'avenant au contrat relatif à la garantie maintien de salaire établi par la Mutuelle Nationale Territoriale afin de modifier les conditions générales et de réactualiser le taux de cotisation qui passera à 1,86 % du salaire de base à partir du 1^{er} janvier 2010 au lieu de 1,77 %.

Au titre des affaires générales , les élus ont évoqué :

- le personnel communal,
- la refonte des collectes des ordures ménagères,
- l'ouverture d'une 7^{ème} classe à l'école primaire,
- l'éventuel report du voyage au Portugal des élèves de CM2 au printemps 2010,
- les commandes de produits et petits matériels en prévision de la grippe A
- la participation du conseil municipal d'Huriel à la mise en place d'une consultation nationale sur la privatisation de la Poste ainsi que l'apport de son soutien
- l'attribution d'une subvention du conseil général pour le financement de la station d'épuration.

